Direction des services départementaux
de l'éducation nationale du Bas-Rhin
Division du premier degré

Fiche profil de poste

Circonscription : STRASBOURG 4 / STRASBOURG ASH

Libellé du poste : Coordonnateur ULIS TFC « Passerelle », école Simone Weil, Lingolsheim

Quotité : 100%

1. Définition du poste et des missions :

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) « Passerelle » est un dispositif adapté aux besoins des enfants bénéficiant d'un enseignement spécialisé dans l'attente d'une prise en charge par un établissement médico-social (IME). Il permet une fluidité entre le dispositif au sein d'une école élémentaire et IME par le biais de projets et d'activités éducatives et pédagogiques. L'enseignant affecté sur le dispositif est nommé coordonnateur de l'ULIS « Passerelle » ; son action s'organise autour de trois axes :

- l'enseignement spécialisé aux élèves de l'ULIS « Passerelle »;
- la coordination de l'ULIS et les relations avec les partenaires intervenant dans le parcours de scolarisation de l'élève ;
- le conseil à la communauté éducative en qualité de personne-ressource.

L'enseignant travaillera en partenariat direct au sein de l'ULIS avec un éducateur, un psychomotricien et un psychologue de l'IME .

Missions :

- Analyser l'impact de la situation de handicap sur les processus d'apprentissage déployés par les élèves ;
- Faire bénéficier tous les élèves de l'ULIS d'un enseignement adapté quel que le lieu d'enseignement ;
- Etablir pour chaque jeune, avec l'équipe de professionnels de l'IME un programme individualisé répondant aux besoins, capacités et intérêts personnels de l'élève ;
- Concevoir des emplois du temps évolutifs répondant aux besoins des enfants, en assurant des temps partagés entre la classe et l'établissement :
- Evaluer les acquisitions et valoriser les parcours de formation ;
- Elaborer le projet pédagogique de l'ULIS en formalisant les actions concrètes et les adaptations des contenus d'apprentissage ;
- Planifier les interventions du personnel AVS-co ;
- Organiser une partie de son temps de service, en fonction des besoins, au travail avec les familles et les partenaires ;
- Contribuer aux réunions de synthèse et aux différentes réunions de l'école et de l'établissement médico-social au regard des besoins ;
- Assurer le rôle de personne ressource au sein de l'établissement dans le cadre d'une école et société inclusive.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Les candidats doivent:

- être titulaires du CAPPEI (ou CAPA-SH, 2CA-SH) ou être professeurs des écoles non spécialisés en formation CAPA-SH. Les personnes justifiant d'une expérience professionnelle auprès d'un public d'élèves handicapés peuvent obtenir ce poste à titre provisoire ;
- avoir une bonne connaissance du handicap cognitif et de son impact sur les apprentissages, des problématiques et adaptations pédagogiques liées aux besoins du public ;
- avoir des aptitudes au travail en équipe, force de propositions, souple et adaptable ;
- avoir des capacités d'écoute et de communication auprès des parents

3. Conditions de recrutement :

Le recrutement s'effectuera à partir d'un entretien avec les membres d'une commission qui examinera les motivations des candidats et leurs aptitudes à assurer les missions assignées.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Mme RAUSCHER, IEN-ASH ou M. NOEPPEL, CPC ASH : 03.88.45.92.30